

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

CERTIFICATION DES REVENUS EXTERNES GENERES PAR LE
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LA VALORISATION
DES DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR AJOUTEE (CEA-
VALOPRO)

Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

FINANCEMENT : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) – CREDIT AFD N°CCI
167901 T

CENTRE D'EXCELLENCE AFRCIAIN POUR LA VALORISATION DES DECHETS EN PRODUITS A
HAUTE VALEUR AJOUTEE
(CEA VALOPRO)

(Version définitive)

Mars 2024



SOMMAIRE

Table des matières

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES REVENUS EXTERNES GENERES PAR LE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LA VALORISATION DES DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR AJOUTEE (CEA-VALOPRO)	3
Période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023	3
1. Objet de la mission	3
2. Eléments retenus.....	3
3. Responsabilité de la Coordination du CEA-VALOPRO.....	4
4. Responsabilité de l'auditeur.....	4
5. Niveau d'assurance.....	4
6. Travaux effectués	5
7. Conclusion.....	5
ANNEXE : Tableau des Revenus Générés déclarés par le Projet.....	7

A

**Monsieur le Coordonnateur du Centre d'Excellence Africain pour la Valorisation des Déchets en Produits à Haute Valeur Ajoutée
CEA-VALOPRO**

Téléphone : +225 07 07 80 05 19

BP 1093 Yamoussoukro – Côte d'Ivoire

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES REVENUS EXTERNES GENERES PAR LE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LA VALORISATION DES DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR AJOUTEE (CEA-VALOPRO)

Période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023

Monsieur le Coordonnateur,

Dans le cadre de notre mission d'audit des comptes du Projet CEA-VALOPRO, nous avons réalisé une mission de certification visant à fournir une assurance limitée sur le document portant déclaration des revenus externes générés par le projet sur la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023 et établi dans le cadre de la mise en œuvre du Projet financé par le Crédit **AFD n°CCI 167901 T**

1. Objet de la mission

Notre mission a consisté à vérifier et certifier les revenus générés par l'Institution conformément aux directives et orientations de l'Agence Française de Développement (AFD). Ces revenus concernent l'ensemble des activités menées par le **Centre d'Excellence Africain pour la Valorisation des Déchets en Produits à haute Valeur ajoutée (CEA-VALOPRO)** et permettant de générer des revenus.

2. Eléments retenus

Les éléments considérés par le CEA-VALOPRO pour évaluer les revenus externes générés à déclarer comprennent :

- Les frais de scolarité des étudiants (nationaux et internationaux) encaissés au cours de la période sous revue ;
- Les frais d'inscription des étudiants (nationaux et internationaux) encaissés au cours de la période sous revue ;
- Les fonds ou subsides encaissés de la période et issus des conventions signées avec d'autres partenaires. Au cours de l'année sous revue, il y a eu deux (2) conventions qui ont été signées :
 - Convention BIO4AFRICA/UE ;
 - Convention Mobilité intra africaine.

3. Responsabilité de la Coordination du CEA-VALOPRO

Les reporting périodiques et le tableau (joint en annexe) ont été préparés par la Coordination du CEA VALOPRO, qui est responsable de la collecte et de la préparation des éléments considérés conformément aux critères ou méthodes retenus avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour déterminer le caractère approprié de l'information aux fins de communication dans le rapport et les tableaux en annexe. La Coordination est en outre responsable de la bonne tenue des dossiers et du maintien d'un contrôle interne approprié qui sont conçus pour étayer le processus de présentation de l'information.

4. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de nos procédures de contrôles :

- à attester que les informations financières requises sont présentées dans les reportings soumis à l'Agence Française de Développement (AFD) à travers l'Agence Universitaire Africaine (AUA) ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication ;
- à exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur le fait que les informations financières sur les revenus générés, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux « éléments considérés ».

Nous avons réalisé notre mission de certification limitée conformément à la Norme internationale relative aux missions de certification (« ISAE ») 3000, Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information (*norme internationale visant les missions de certification autres que les missions d'audits ou d'examen d'informations financières historiques*).

Cette norme requiert d'observer les règles de déontologie professionnelles et de planifier et réaliser le contrôle limité conformément au principe de matérialité (*caractère essentiel*) afin que nous puissions identifier les erreurs significatives dans la mise en œuvre des obligations, même si ce n'est pas avec le même degré d'assurance que pour un audit. Un contrôle limité se compose principalement d'une collecte d'informations auprès du personnel de la structure et de l'appréciation de la pertinence dans les circonstances de l'utilisation par la direction des éléments et critères applicables et de procédures de contrôle analytique portant sur les données financières des comptes. Le choix des procédures de contrôle relève de notre jugement professionnel.

5. Niveau d'assurance

Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance limité sur lequel fonder nos conclusions.

Les procédures d'examen limité mises en œuvre ne comprennent pas tous les contrôles requis dans le cadre d'une mission d'audit pouvant nous permettre d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs. Par conséquent, nous n'exprimons pas un niveau d'assurance raisonnable.

Même si nous avons pris en compte l'efficacité des contrôles internes exercés par la Coordination du CEA Valopro pour établir la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification ne visait pas à fournir une assurance sur les contrôles internes et, par conséquent, nous ne formulons pas de conclusions à cet égard.

6. Travaux effectués

Dans le cadre de notre contrôle limité, nous avons notamment effectué les procédures de contrôle suivantes (*compte tenu des circonstances de la mission*):

- Consultation et examen critique du rapport ou reporting soumis au Bailleur ;
- Consultation des documents de travail et examen des rapports d'audit interne ;
- Obtention de déclarations selon lesquelles les mesures fixées dans les rapports antérieurs ont été mises en œuvre (*s'il y a lieu*);
- demandes d'informations auprès de la Coordination (auprès des personnes responsables des questions financières et comptables) sur les hypothèses clés et sur les éléments probants à l'appui des hypothèses ;
- Obtention des relevés bancaires concernés du CEA Valopro (*sur lesquels sont versés ou virés les frais de scolarité et d'inscription des étudiants*) sur la période sous revue ;
- Obtention des conventions signées par le CEA Valopro avec d'autres partenaires ;
- validation de l'exactitude des calculs effectués (*choix d'éléments considérés*) conformément aux exigences du Bailleur ;
- Vérification de la concordance des montants déterminés avec ceux figurant dans le rapport/reporting soumis au Bailleur.

Ensuite, nous avons examiné si les recettes/revenus qui devraient être imputées aux activités de formation initiale et formation continue, notamment les subventions et ressources reçues éventuellement d'autres bailleurs de fonds, les recettes générées par les activités liées aux formations ont bien été attribuées à ces dernières et déclarées dans le rapport financier final.

7. Conclusion

Sur la base des procédures mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le montant des revenus externes générés par le CEA Valopro et déterminé sur la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, tel qu'indiqué dans l'Annexe ci-jointe portant sur le montant des revenus externes créés par le CEA et logé dans un compte bancaire particulier, conformément aux directives de l'Agence Française de Développement.

Ainsi, le montant des revenus externes générés par le projet CEA-Valopro et validés par nos soins s'élève à **FCFA 523 126 975.**

Ce montant est composé du montant total des revenus générés :

- issus des ventes de Demande d'Appel d'Offres (DAO) et des frais d'inscription et d'écologie d'un montant total de **FCFA 49 660 000** et logé dans le compte bancaire **CI092 01001 005277870003 01 BNI** ;
- des fonds issus des conventions :
 - BIO4AFRICA/UE d'un montant de **FCFA 86 771 140**, logé dans le compte bancaire **CI092 01021 000509230052 88** ;
 - **et de la commission de l'Union Européenne RESING/UE** d'un montant de **FCFA 386 695 835**, logé dans le compte bancaire **CI059 04038 1202319008 05**.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir et vous prions d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Fait à Abidjan, le 21 Mars 2024

POUR LE GROUPEMENT CE2C/PANAUDIT



CE2C
Cabinet d'Expertise Comptable & de Conseils
20 BP 1167 Abidjan 20
Tél : 27 22 46 78 08
Cel : 07 57 49 10 81
E-mail: infosproce2c@gmail.com

KONDRO Oura
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Associé-Gérant CE2C

**ANNEXE : Tableau des Revenus
Générés déclarés par le Projet**

REVENUS GENERES ISSUS DES VENTES DE DAO ET DES FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ECOLAGE

	MONTANT (EURO)	MONTANT ORIGINAL FCFA	TYPE DE SOURCE	SOURCE	DATE DE RECEPTION	COORDONNEES BANCAIRES	REGION	DESTINATION DES FONDS
	1 220	800 000	National	Vente de Demande d'Appel d'Offre (DAO)	09/02/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des ventes de DAO
	7 433	4 876 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1 et 2	09/02/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage d'étudiants en masters 1 et 2
	14 867	9 752 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1 et 2	07/04/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage des étudiants en masters 1 et 2
	7 433	4 876 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1 et 2	07/04/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus d'inscription et d'écolage des étudiants en masters 1 et 2
	7 433	4 876 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1 et 2	23/05/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage des étudiants en masters 1 et 2
	7 433	4 876 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1 et 2	26/06/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage d'étudiants en masters 1 et 2

	7 433	4 876 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1 et 2	01/08/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage des étudiants en masters 1
	3 506	2 300 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 2	26/09/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage d'étudiants en masters 2
	3 927	2 576 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1	24/11/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage d'étudiants en masters 1
	3 927	2 576 000	International	Frais d'inscription et écolage des étudiants en Masters 1	24/11/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage d'étudiants en masters 1
	3 927	2 576 000	International	Frais écolage des étudiants en Masters 1	24/11/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription et d'écolage d'étudiants en masters 1
	3 506	2 300 000	International	Frais écolage des étudiants en Masters 2	24/11/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription des étudiants en masters 2
	3 506	2 300 000	International	Frais d'inscription des étudiants en Master 2	24/11/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des frais d'inscription des étudiants en masters 2
	152	100 000	National	Vente de Demande d'Appel d'Offre (DAO)	27/12/2023	CI092 01001 005277870003 01	AFRIQUE	Fonds reçus des ventes de DAO
TOTAL	75 706	49 660 000						

REVENUS GENERES ISSUS DES CONVENTIONS

	MONTANT (EURO)	MONTANT ORIGINAL FCFA	TYPE DE SOURCE	SOURCE	DATE DE RECEPTION	COORDONNEES BANCAIRES	REGION	DESTINATION DES FONDS
	6 589	4 322 101	International	Commission de l'Union Européenne (Bruxelles) BIO4AFRICA/UE	05/05/2023	CI092 01021 000509230052 88	Europe	Fonds reçus de la convention BIO4AFRICA/UE
	589 514	386 695 835	International	Commission de l'Union Européenne (Bruxelles) RESING/UE	31/05/2023	CI059 04038 1202319008 05	Europe	Fonds reçus pour financement des bourses de master et de doctorat dans le cadre du projet de mobilité Interafricaine entre 5 établissements d'enseignement supérieur (INP-HB- de Yamoussoukro, ESP de Dakar, ENSP de Yaoundé, EMI de Rabat et 2iE de Ouagadougou)
	125 693	82 449 039	International	Commission de l'Union Européenne (Bruxelles) BIO4AFRICA/UE	17/07/2023	CI092 01021 000509230052 88	Europe	Fonds reçus de la convention BIO4AFRICA/UE
TOTAL	721 796	473 466 975						

BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE

INP-HB/BIO4AFRICA/UE

AGENCE ZONE 3

Tél.:

DOMICILIATION

Code Banque	Code Guichet	Compte	Clé RIB
CI092	01021	000509230052	88

A remettre à tout organisme demandant vos références bancaires



RELEVÉ DE COMPTE

Compte N° 00509230052 en CFA UEMOA (XOF)

Du 01/05/2023 au 31/05/2023

Page 1 / 1

INP-HB/BIO4AFRICA/UE

BP 1093 YAMOUSSOUKRO

YAMOUSSOUKRO

CÔTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Ancien solde au 28/04/2023				160,605,503
05/05/2023	VIREMENT D'ORDRE 1/VOTRE DE COOPÉRATION INTNALE E				4,322,101
15/05/2023	PAIEMENT CHQ 5713761	ME46521	05/05/2023		
15/05/2023	PAIEMENT CHQ 5713763	MF26787	12/05/2023	206,600	
16/05/2023	PAIEMENT CHQ 5713765	MF26824	12/05/2023	360,100	
19/05/2023	VOTRE CHEQUE NO 5713767 TIRE SUR 00509230052 FAVE	MF30120	15/05/2023	314,859	
19/05/2023	PAIEMENT CHQ 5713764	MF61573	17/05/2023	521,400	
31/05/2023	TAXE SUR COMMISSION MOUVEMENTS N. 00509230052	MF59681	17/05/2023	80,000	
31/05/2023	COMMISSION MOUVEMENTS N. 00509230052	Clondb	31/05/2023	300	
		Clondb	31/05/2023	3,000	
Total des mouvements page 1				1,486,259	4,322,101
Total des mouvements				1,486,259	4,322,101
Nouveau solde au 31/05/2023					163,441,345

Sauf erreur ou omission

 Vos dévoués
 BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)

RELEVÉ DE COMPTE - FR - NEW

15.JUN.2023 10:53

ECI YAKRO SOE CILE

INP HB PROJET RESING

1093 YAMO USSOUKRO
2250747741667 2250101010910
COTE DIVOIRE

Numéro de compte	120231906008
Devise	XOF
Solde d'ouverture	95 166 967
Solde de clôture	466 226 340
Solde disponible	466 253 626
Effets en instance	-27 286
Total débit	15 636 462
Total Crédit	386 695 835
Période de	01-MAY-2023 AU 31-MAY-2023

Date Transaction	Description	Inst Cod e	Date de valeur	Débit	Crédit	Solde
19-MAI-2023	REF : K38CQWL231390009 // RETRAIT PAR CHEQUE // RETRAIT PAR CHEQUE- RETRAIT CHEQ KOUASSI KOFFI HOLGA 3102734 PAID TO SELF @ ECI AGENCE YAMO USSOUKRO	310273	19-MAI-2023	13 838 092		81 328 875
19-MAI-2023	REF : K38CQWL231390509 // RETRAIT PAR CHEQUE // RETRAIT PAR CHEQUE- RETRAIT CHEQ HAPPI TCHUESSA EMME BRICE 3102732 PAID TO SELF @ ECI AGENCE YAMO USSOUKRO	310273	19-MAI-2023	1 771 084		79 557 791
31-MAI-2023	REF : K01INF231510772 // 2023052400006269 TRANSFERT DE FONDS - RECUS // 2023052400006269 TRF B/O 1/THE EUROPEAN COMMISSION IRO 2384007854 624193- PANAF-1-2020-1-CI .PANAF-MOBAPRE- FINANCING INSTITUT N ATIONAL POLYTECHNIQUE FELKOUASSI BE NJAMIN YAO IFO INP HB	K01INF	30-MAI-2023		386 695 835	466 253 626

BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE

INP-HB/BJO4AFRICAUE

AGENCE ZONE 3

Tél.:

DOMICILIATION

Code Banque	Code Guichet	Compte	Clé RIB
CI092	01021	000509230052	88

A remettre à tout organisme demandant vos références bancaires



RELEVÉ DE COMPTE

Compte N° 00509230052 en CFA UEMOA (XOF)

Du 01/07/2023 au 31/07/2023

Page 1 / 1

INP-HB/BJO4AFRICAUE
BP 1093 YAMOUSSOUKRO

YAMOUSSOUKRO
COTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Ancien solde au 30/06/2023				159,130,395
06/07/2023	COMMISSION DE RELEVÉ A LA DEMANDE				
17/07/2023	VIREMENT D'ORDRE 1/CTRE DE COOPERATION INTRNALE E	MN47302	05/07/2023	1,650	
26/07/2023	PAIEMENT CHQ 5713766	MO91294	17/07/2023		
26/07/2023	PAIEMENT CHQ 5713771	MQ46780	25/07/2023	147,000	
31/07/2023	COMMISSION MOUVEMENTS N. 00509230052	MQ54166	25/07/2023	330,050	
31/07/2023	TAXE SUR COMMISSION MOUVEMENTS N. 00509230052	Ciondb	31/07/2023	3,000	
		Ciondb	31/07/2023	300	
Total des mouvements page 1				482,000	82,449,039
Total des mouvements				482,000	82,449,039
Nouveau solde au 31/07/2023					241,097,434

Sauf erreur ou omission

Vos dévoués
BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)